



COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE

COMMISSION SPORTIVE
COMPTE RENDU SAISON
2008-2009

Cette saison encore, grâce à l'utilisation des feuilles de rencontres informatisées (ligue ou comité) qui a tendance à se généraliser pour ceux équipés d'un PC, j'ai gagné beaucoup de temps sur la saisie. Pourtant j'ai commis une erreur (rectifiée par la suite) pour un joueur ayant abandonné en cours de rencontre avec les scores 00. Si WO avait été inscrit mon attention aurait été attirée plus facilement. L'avantage de la feuille du CD, est qu'en cas d'égalité le nombre de sets et de points est calculée, et il y en a eu cette saison.

Non seulement il n'y a plus d'erreur de transcription des n° de licences, mais en plus il est possible de vérifier la composition d'équipe et éviter ainsi de grossières erreurs. D'autre part, les feuilles envoyées par mail le soir même sont souvent saisies dans la foulée, et bien sûr vérifiées dès réception des originaux.

Pour ceux qui remplissent encore à la main, quelques erreurs subsistent toujours dans la transcription des n° de licences (souvent inversion de chiffres), un peu plus de vigilance serait souhaitable. Une erreur de chiffre ou un chiffre mal fait et c'est un autre nom qui apparaît.

Les feuilles de rencontres sont toutes arrivées dans les délais. Pour la saison qui vient l'envoi par mail de la feuille de rencontre avec copie au club visiteur dispensera les clubs utilisant cette méthode de l'envoi de la feuille papier. Seulement en cas de litige, celle-ci pourra être exigée par la CS.

Forte baisse des amendes, 283€ au lieu de 357€ soit une diminution de 74€ par rapport à la saison passée, sans le nombre assez important de forfaits (7) sur les deux phases la baisse aurait été encore plus importante.

Cette saison, SPID a bien fonctionné, et aucun brûlage détecté avec le niveau régional, sauf systématiquement les féminines et le remaniement fait en régionale 2.

Un rappel important sur les certificats médicaux. Chaque club ayant un accès à son espace doit pouvoir trouver un responsable qui non seulement fait les demandes de licences, mais les mets à jour avec la date du CM.

Si le règlement avait été respecté à la lettre, il y a des joueurs qui auraient regagné le vestiaire sans avoir joué et ainsi fait perdre leur équipe. Je pense que parmi ces joueurs il y en a qui la saison prochaine feront l'amère découverte en régionale que le règlement doit être scrupuleusement respecté.

Je rappelle également que l'horaire des rencontres est toujours 18h00, et que les clubs qui désirent pour des raisons de disponibilités de salles ou autres raisons jouer à un autre horaire doivent impérativement aviser la CS par courrier, mail ou téléphone, sans oublier le club visiteur et respecter l'horaire ainsi défini.

Je tiens encore une fois à remercier tous les JA et arbitres, hommes et femmes, qui ont aidé le comité et les clubs organisateurs dans les différentes compétitions. Dommage que cette saison des chevauchements de dates aient posés des problèmes de disponibilité d'arbitres et ainsi perturbé certaines compétitions. Je vous rappelle également que les Arbitres et les JA sont comme votre serviteur bénévoles et doivent donc toujours être respectés.

Je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Le président de la CS

J. Brulé